

PARC DU SAULT-DES-CHATS DE PONTIAC

# Rapport final

---

Atelier de travail avec les villégiateurs et  
résidents

**Équipe Simbal**

**28/08/2012**





### Le mandat

Au printemps 2012, le comité de gestion du projet du Parc du Sault-des-Chats de Pontiac a fait appel à l'équipe Simbal afin de l'épauler dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une activité de consultation auprès des résidents et villégiateurs des MRC du Pontiac et des Collines-de-l'Outaouais. La consultation a eu lieu le samedi 9 juin 2012 de 9 h à 12 h à la salle communautaire de Bristol.

### Structure du rapport

Le présent rapport présente une synthèse des commentaires recueillis lors de la rencontre du 9 juin 2012. Il est divisé en trois parties :

- 1- Les faits saillants de l'atelier de travail du 9 juin 2012;
- 2- Les propos recueillis auprès des participants de l'atelier du 9 juin – organisés par thèmes;
- 3- Les attentes des participants à l'égard du projet du Parc du Sault-des-Chats de Pontiac.

## 1

## Faits saillants de l'atelier de travail

### Présentation générale de l'atelier de travail avec les résidents et villégiateurs

Pas moins de 90 résidents et villégiateurs ont participé à l'atelier de travail sur le projet du Parc du Sault-des-Chats de Pontiac en juin dernier. À leur arrivée sur les lieux les participants se sont vus remettre un feuillet d'information résumant les points saillants du projet. L'atelier s'est déroulé en trois temps :

1. Mise à jour sur le projet et période de questions;
2. Discussions en ateliers;
3. Retour en plénière.

Quatre groupes ont été formés pour les discussions en ateliers. Ces derniers étaient invités à répondre aux questions suivantes :

- + « Quels sont les éléments positifs du projet présenté? »;
- + « Quelles sont vos préoccupations? »;
- + « Qu'aimeriez-vous voir dans le projet de Parc du Sault-des-Chats de Pontiac? »;
- + « Le projet du Parc du Sault-des-Chats de Pontiac doit-il rencontrer d'autres conditions de réussite que celles qui figurent dans le feuillet d'information? »;
- + « Quelle pourrait-être votre contribution à la réussite du projet? »;
- + « Que doit-on faire pour maximiser les retombées d'un projet de la sorte pour nos communautés? ».

### Présentation des grands thèmes pour les trois premières questions qui ont fait l'objet des discussions en ateliers

Voici les grands thèmes qui ressortent des ateliers de discussion avec les résidents et villégiateurs. La prochaine section du rapport (section 2) aborde en détails chacun des thèmes ci-dessous.

### **Les éléments positifs du projet gravitent autour des grands thèmes suivants :**

- + Mise en valeur de l'histoire et de la culture;
- + Contribution à l'économie et au tourisme;
- + Amélioration de la qualité de vie et préservation de la nature et de la biodiversité.

### **Les préoccupations des résidents et villégiateurs gravitent autour des grands thèmes suivants :**

- + Défis généraux;
- + Gestion du projet et processus décisionnel;
- + Droits des propriétaires et impact sur la qualité de vie des résidents et villégiateurs;
- + Zonage;
- + Circulation routière et fluviale.

### **Les propositions d'activités pouvant se dérouler dans le parc peuvent être regroupées autour des grands thèmes suivants :**

- + Volet historique;
- + Volet économique et touristique :
  - o Activités pédagogiques;
  - o Activités de plein air;
  - o Centre d'interprétation et observation;
  - o Services;
  - o Hébergement.

### **Conclusions générales**

#### **Les dimensions rassembleuses du projet :**

De façon générale, le projet de parc régional est perçu par les résidents et villégiateurs comme ayant le potentiel de contribuer positivement aux trois dimensions suivantes :

- La mise en valeur et la promotion de l'histoire du Pontiac
- La relance économique, développement régional et stimulation de l'industrie touristique
- La qualité de vie de la population

#### **Résumé des attentes des participants à l'égard du projet de parc régional**

Les attentes des participants à l'atelier de travail du 9 juin 2012 à l'égard des membres du comité de gestion du projet du Parc du Sault-des-Chats de Pontiac tournent autour des cinq grands thèmes suivants :

- + Étude et identification des bonnes pratiques dans la gestion d'un parc régional;
- + Gestion de projet;
- + Gouvernance;
- + Communication;
- + Participation citoyenne.

Dans cette section du rapport, nous avons regroupé par thèmes les propos recueillis auprès des participants lors des discussions en ateliers. Nous les présentons selon la séquence de déroulement de l'atelier de travail avec les résidents et villégiateurs du 9 juin dernier:

- A. Impressions générales sur le projet : Éléments positifs / préoccupations et défis.
- B. Suggestions d'activités : Ce que vous aimeriez voir dans le projet de Parc du Sault-des-Chats de Pontiac.
- C. Appel à tous sous forme d'engagement des participants : Conditions de réussite / contribution personnelle / effets structurants du projet.

## A

**Impressions générales sur le projet**

- « Quels sont les éléments positifs du projet présenté? »
- « Quelles sont vos préoccupations? »

**Éléments positifs soulignés****Mise en valeur de l'histoire et de la culture du Pontiac**

- + La préservation, la diffusion et la reconnaissance de l'histoire du Pontiac (peuples amérindiens, sites archéologiques)
- + La relance culturelle de la région

**Contribution à l'économie et au tourisme du Pontiac**

- + La caractéristique innovatrice du projet et sa capacité à relancer l'économie régionale. Il pourrait mettre en valeur le grand potentiel de développement touristique du Pontiac dû à sa proximité avec la région de la capitale nationale.
- + L'occasion de répondre à la demande croissante pour le camping et les randonnées à vélo.
- + La contribution du projet à l'augmentation de la valeur des propriétés.
- + La contribution du projet au ralentissement de l'exode rural – il pourrait inciter les jeunes à rester dans la région par la création d'emplois stimulants.

**Amélioration de la qualité de vie et préservation de la nature et de la biodiversité**

- + Le projet est inclusif et participatif ce qui a pour effet d'encourager la population à s'y investir ainsi que de développer des liens relationnels et d'appartenance à la communauté (l'intergénérationnel).
- + Il représente une occasion d'offrir d'avantages d'activités et de services aux résidents et villégiateurs de la région.
- + L'accès à la rivière et à la nature sera facilité.
- + La préservation de la nature et de la biodiversité (plantes et sites sauvages) pourrait contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale.
- + Le projet pourrait contribuer à la promotion de la beauté de la région du Pontiac et à la création d'un sentiment d'appartenance parmi les résidents et villégiateurs.

## Préoccupations émises et défis à relever

Plusieurs préoccupations ont été émises par les participants et se traduisent par une série de défis que le comité de gestion pourrait être appelé à considérer.

### Défis généraux

- + Offrir un produit de qualité.
- + Équilibrer et adapter le projet pour qu'il ne soit ni trop petit ou ni trop ambitieux.
- + Développer une formule équilibrée entre le développement touristique, l'histoire et la protection de l'environnement.
- + S'assurer d'avoir une version juste et documentée de l'histoire de la région du Pontiac.
- + Valider la capacité et l'intention des gouvernements provincial et fédéral à investir dans le projet au lieu de le financer par l'augmentation des diverses taxes.
- + Vérifier l'impact du projet sur l'environnement.
- + Aborder le scepticisme de la population quant à la réalisation du projet.

### Gestion du projet et processus décisionnel

- + Obtenir l'adhésion de la population dans la réalisation et la conception du projet afin de de les impliquer dans le processus décisionnel (droit de parole). Les résidents ont communiqué le besoin d'être entendus et écoutés; ils veulent être rassurés à l'effet que des mécanismes consultatifs qui contribuent à nourrir une communication continue, efficace et pertinente seront mis en place.
- + Veiller à ce que la gestion et le contrôle du parc soient effectués par une instance autre que la municipalité – (il y a une inquiétude avouée que cela soit géré uniquement par la municipalité).

### Droits des propriétaires et impact sur la qualité de vie des résidents et villégiateurs

- + Aborder en priorité les droits des propriétaires en leur procurant une confirmation que leurs droits seront protégés.
- + Préserver la vie privée et les droits actuels tels que la chasse, l'accès à la rivière, les VTT, etc.
- + Explorer la possibilité de garder la clause «Grand-père».
- + Statuer sur l'augmentation des impôts fonciers.
- + Prévoir et orchestrer les services d'agents de sécurité afin de faire respecter les règlements qui pourraient voir le jour avec la création d'un parc régional.
- + Préserver les vieux édifices sous l'appellation « Édifices patrimoniaux ».

### Zonage

- + Préserver le zonage actuel des terrains.
- + Orchestrer l'achat de terrains par le CNC (Conservation de la Nature Canada).
- + Développer des zones à forte densité et d'autres à faible densité « sensibles » pour la protection des écosystèmes (zones vulnérables).

### Circulation routière et fluviale

- + Planifier et installer l'infrastructure nécessaire pour accueillir le touriste afin d'éviter l'envahissement routier.
- + Revoir l'entretien et la responsabilité des chemins « empruntés » (privés) ainsi que dans la gestion des ordures.
- + Aborder les défis de gestion de la circulation sur la rivière.

→ « Qu'aimeriez-vous voir dans le projet de Parc du Sault-des-Chats de Pontiac? »

### Volet historique

- + Promouvoir la reconstitution de l'histoire du Pontiac.
  - o Par exemples : la bataille des Indiens à « Indian Point »; le poste de traite « Interpretation of Trading Post »; jardins autochtones (maïs, potirons, fèves), et la « roue autochtone ».
- + Protéger le pont avec des gardes comme dans le passé.
- + Développer un sentier équestre avec piste historique ; ouvrir de nouveau le sentier de 1864, Pine Lodge (1930) à Quyon.
- + Développer des présentations pour attirer les écoles; volets historique et nature (vidéo, marche,...); et sensibilisation à l'environnement.

### Volet économique et touristique

#### Activités pédagogiques

- + Développer des formations récréotouristiques afin d'inciter les jeunes à rester dans la région par la création d'emplois stimulants.
- + Développer des activités éducatives pour les enfants afin d'attirer les écoles.
- + Offrir des tours guidés en bateau sur la rivière ainsi que dans les sentiers.
- + Sensibiliser les gens aux espèces en voie de disparition.

#### Activités de plein air

- + Parc annuel avec une programmation saisonnière diversifiée. L'hiver : le ski, la motoneige, pêche sur glace, patinoire. L'été : le vélo, le VTT, terrain de soccer.
- + Installer des pistes cyclables en poussière de roches.
- + Développer un sentier équestre sur le chemin de fer.
- + Prévoir une plage publique.
- + Fournir un service de location canoës et de kayaks.
- + Offrir la possibilité de faire du camping.
- + Identifier des zones sur la rivière pour canoës et kayaks (sans moteur) tout en respectant les riverains.
- + Identifier des zones pour les VTT, motoneiges, vélos, randonneurs.

#### Centre d'interprétation et observation

- + Installer des kiosques pour l'observation d'oiseau, de la nature ainsi que pour la pratique de l'astronomie.
- + Disposer d'un centre d'interprétation, un endroit idéal pour y installer un musée et des artefacts (fouille archéologique dans la région... nature, archives, histoire).

#### Services

- + Développer un endroit central avec des activités ponctuelles en périphérie : installer le

« Centre » au cœur du parc et y rattacher les secteurs d'activités (un développement en forme d'étoile).

- + Dans le Centre, offrir des :
  - o services de premiers soins;
  - o agents de sécurité;
  - o toilettes, eau potable;
  - o boutiques d'artisanats régionaux.
- + Prévoir un emplacement avec des infrastructures appropriées pour permettre l'organisation de fêtes et festivals.
- + Construire un sentier autoguidé pour les usagers détenteurs de téléphones « intelligents ».
- + Garder les voies d'accès qui passent dans les villages afin de développer l'économie locale.
- + Promouvoir la discrétion commerciale sur les services offerts tels que la location de vélo (affichage).

### Hébergement

- + Installer un camping fonctionnel dans le style des tentes « Huttopia ».
- + Inciter les touristes à dormir sur place.
- + Encourager les séjours de courtes durées.
- + Explorer la possibilité d'offrir une forme « d'hébergement patrimonial » – (« Lodging Heritage »).

## C

### Autres dimensions à considérer pour le projet

- « Le projet du Parc du Sault-des-Chats doit-il rencontrer d'autres conditions de réussite que celles qui figurent dans ce feuillet? »
- « Quelle pourrait-être votre contribution à la réussite du projet? »
- « Que doit-on faire pour maximiser les retombées d'un projet de la sorte pour nos communautés? »

### Conditions de réussite

- + Une gestion du parc en concordance avec la mission du CNC (Conservation de la Nature Canada).
- + Un comité de gestion qui est imputable, qui fait preuve de transparence et dont la structure organisationnelle est claire.
- + La préservation de la nature.
- + La création d'emplois stimulants.
- + Une gestion contrôlée de l'accès des visiteurs au parc.
- + Un dialogue constant avec la population pendant tout le processus et une implication des résidents et villégiateurs – (maintenir le site Web à jour, y insérer des forums et des groupes de courriel et demander l'opinion du public).
- + Un engagement des gouvernements (provincial et fédéral) pour une contribution dans l'aménagement des infrastructures (augmentation de la circulation).

## Contribution citoyenne

- Devenir ambassadeur du projet - (le promouvoir et accueillir les touristes).
- Développer une fierté régionale – (faire appel aux connaissances des résidents et villégiateurs tant au niveau de l'histoire qu'au sujet de l'environnement; utiliser l'expertise locale, même bénévole).
- Impliquer la population au maximum afin qu'elle soit partie prenante du projet afin « de ne pas subir les décisions des municipalités ».
- Mobiliser les autochtones et les inclure dans le projet.
- Engager les associations (entre autres, JP Sylvestre, Aylmer, pourrait aider pour l'Association équestre. Route verte) et faire des liens avec leurs activités.
- Développer des partenariats avec le milieu scolaire pour l'offre de formations récréotouristiques.
- Solliciter l'entreprise privée et les développeurs - à titre d'exemple, approcher Hydro-Québec pour qu'il devienne un commanditaire et qu'il agisse comme citoyen corporatif socialement engagé.

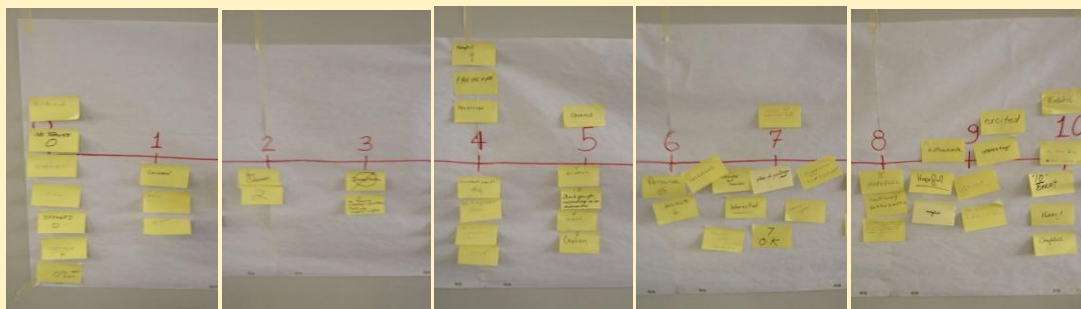
## Suggestions pour maximiser les retombées du projet

- La gestion de la location d'équipements par des entreprises privées telles que Mountain Equipment Coop (MEC), Trailhead, etc.
- La promotion des autres activités et attractions de la région telles que « Art Tour », les restaurants, la chute à Fort Coulonge, la location de chalets, etc.
- L'utilisation de services de navettes pour gérer l'augmentation des visiteurs et éviter les congestions.



**D****Degré d'aisance des participants avec le projet**

- Avant la tenue de la plénière, chaque personne a été invitée à inscrire un mot sur un autocollant de type « post-it » décrivant comment elle ou il se sentait par rapport au projet et à venir le placer sur une échelle graduée de 1 à 10 afin d'illustrer son degré d'aisance en regard du projet présenté.
- Un total de 51 personnes se sont prêtés à l'exercice. La répartition des autocollants le long de l'échelle illustre la disparité de perceptions exprimées par les participants. Bien que l'on puisse noter une légère tendance positive à l'égard du projet, on doit constater qu'une proportion significative de participants a manifesté son inconfort face au projet présenté.

**3****Attentes des participants à l'égard du projet du Parc du Sault-des-Chats de Pontiac**

À la lumière des préoccupations, attentes et commentaires émis par les résidents et villégiateurs au sujet de la conception du projet de parc régional nous recommandons au comité de gestion d'accorder une attention particulière aux aspects suivants :

**Études à réaliser et identification des bonnes pratiques dans la gestion d'un parc régional**

1. Réaliser une étude d'impact environnemental afin d'analyser l'impact global du projet à long terme.
2. Réaliser une étude de marché afin d'analyser la viabilité financière du projet et identifier les effets potentiels du parc du Sault-des-Chats de Pontiac sur la charge foncière et l'augmentation des taxes municipales qui pourrait en découler.
3. Procéder à une recension de bonnes pratiques dans la gestion de parcs régionaux, provinciaux et nationaux tels que la parc Algonquin et Bon Écho, par exemples.

**Gestion de projet**

4. S'inspirer des bonnes pratiques recensées.
5. Élaborer un plan général comprenant un échéancier décrivant les étapes importantes du projet.
6. Porter une attention particulière au respect des normes environnementales afin de minimiser l'empreinte écologique du parc.
7. S'attarder tôt dans le processus à la planification et au développement d'infrastructures d'hébergement.
8. Créer un point central dès les premières étapes de développement du parc régional

par la construction et l'animation du centre d'interprétation.

9. Utiliser l'infrastructure actuelle et bâtir à partir d'elle.

### **Communication**

10. Rassurer et informer la population.
11. Continuer à dispenser des consultations dans les deux langues.
12. Maintenir la transparence tout au long du processus.
13. Prévoir un volet informatif mensuel sur les avancées du projet lors des réunions du conseil municipal de Bristol et de Pontiac.

### **Participation citoyenne**

14. Mettre sur pied prochainement un comité de citoyens pour favoriser leur engagement et maintenir un lien constant tout au long de l'élaboration du concept du parc régional.
15. Développer un partenariat avec les résidents et villégiateurs ainsi que recruter l'expertise locale et susciter leur participation active afin de développer, surveiller et animer les activités au parc.

### **Gouvernance**

16. Prévoir la création d'un « Conseil de gouvernance » et assurer la présence d'un représentant des deux conseils municipaux qui sera chargé de faire un rapport sur les avancées du projet lors des assemblées municipales ainsi que celle des principaux acteurs socio-économiques et politiques de la région et la présence des citoyens (incluant les jeunes).
17. Centraliser le pouvoir à travers une organisation (une instance, même régionale) pour ne pas avoir à transiger avec les deux municipalités.